

RDV au ministère de la Santé - 3 octobre 2012

Compte rendu

Lors de cet entretien nous avons interpellé le ministère sur plusieurs points :

- 1) Redonner à **l'événement qui a entraîné la suspension des accouchements** sa gravité réelle,
- 2) La décision totalement arbitraire de la part de l'ARS de faire revenir les accouchées seulement 72 après la naissance, nous avons demandé l'annulation de cette décision.
- 3) **8 accouchements en urgence** depuis la suspension, ce qui prouve que notre maternité est indispensable, dans ces deux cas (72 h et 8 accouchements) nous avons dénoncé pression et menaces sur les familles et pression sur le personnel de la maternité,
- 4) **La demande de compensation financière**
- 5) **Le management actuel du directeur** : abordé par les deux syndicats présents (Sud et CGT) , ainsi que la souffrance au travail.
- 6) **Le Plan Régional de Santé**
- 7) **L'abrogation de la loi HPST et la T2A.**

Nous avons obtenu :

- Le renouvellement d'une promesse de transparence quant au recrutement
- Le report du délai du maintien du service du 1er novembre par l'ARS.
Le ministère s'est engagé à respecter les six mois promis par la ministre le 17 juillet : l'hôpital a donc jusqu'au 17 janvier pour recruter deux gynécos obstétriciens
- Pour les 72 heures : la décision sera prise sous une semaine, nous espérons que les arguments avancés pour un retour à Vire avant 24 h seront entendus.
- Quant aux demandes syndicales, le rapport de l'IGASS est sur le bureau de la ministre depuis lundi, il sera publié dans les semaines à venir. Les syndicats ont obtenu que les contrats du personnel soient prolongés.
- Compensation financière : si le principe est retenu, le montant sera soumis à une décision ministérielle
- Plan régional de santé : la fermeture de deux maternités est toujours programmée, on nous affirme que Vire n'est pas menacée alors quelles sont les deux prévues ?
Les élus ont évoqué Vire et Falaise sans être démentis.

**Malgré ces avancées, rien n'est acquis ni gagné,
et la mobilisation de samedi est plus que jamais nécessaire !**